

Panorama [2019]

PRÉSENTATION DU SODAVI

Panorama vise à réunir les acteurs des arts visuels d'Auvergne-Rhône-Alpes afin d'organiser de grandes concertations qui pourraient énoncer et clarifier leurs besoins. Les groupes de travail cherchent à être au plus près du quotidien des artistes et des acteurs du secteur. La transmission peut être abordée de plusieurs manières, notamment du point de vue de la médiation au sens large. La relation avec les pratiques amateurs, qui est différente selon les territoires et les projets, doit être questionnée à l'échelle régionale.

Comité de pilotage: Sophie Auger-Grappin, directrice du Creux de l'enfer (Thiers), Isabelle Bertolotti, présidente de l'ADÉRA, Bastien Joussaume, artiste (Truinas), Emma Legrand, directrice du service Culture et Patrimoine (Saint-Gervais-les-Bains), Jérémie Masurel, galerie Slika (Lyon), Cyrille Noirjean, président d'AC//RA, Ariane Réquin, coordinatrice indépendante de projets artistiques (Lyon), Giulia Turati, directrice de la Halle (Pont-en-Royans), Sylvie Vojik, directrice d'art3 (Valence)

www.panorama2018.fr



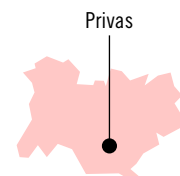
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ardèche
LE DÉPARTEMENT

AC//RA
art contemporain en Auvergne - Rhône-Alpes
A D É R A

TRANSMISSION & FORMATION GROUPE DE TRAVAIL N°4

25.10.2019 HÔTEL DU DÉPARTEMENT



QUELS LIENS POSSIBLES ENTRE LES PROFESSIONNELS DES ARTS VISUELS ET LES PRATIQUES AMATEURS?

INTERVENTION DES COLLECTIVITÉS

Olivier Pévérelli,
Vice-président
à la Culture
et au Patrimoine
du Département
de l'Ardèche

Je suis très heureux de vous accueillir à Privas pour échanger sur les enjeux des arts visuels qui sont investis depuis une dizaine d'années par le Département de l'Ardèche: la mise en réseau, la mutualisation, l'ancrage territorial...
Pour les collectivités, il est souvent plus facile de se positionner sur d'autres

secteurs artistiques, mais le Département a fait le choix de soutenir les acteurs des arts visuels, aussi bien les lieux historiques que les nouvelles structures émergentes. Nous comptons beaucoup sur cette journée pour donner un élan supplémentaire à un secteur qui compte dans le paysage culturel ardéchois. Les structures culturelles qui décident de s'installer en zone rurale doivent être soutenues et confortées pour qu'elles puissent déployer leur projet et vivre de leurs activités. **C'est un enjeu majeur qui nécessite de mettre en place les conditions pour accompagner leur professionnalisation.** Ce n'est pas simple: elles doivent relever des défis

*Les lieux d'art doivent être soutenus,
et les collectivités territoriales jouent un rôle
important en tant que partenaires pour
les accompagner dans leur fonctionnement*

Il faut pour cela abandonner le fonctionnement en silos propre à nos collectivités pour favoriser une démarche intersectorielle qui permettra de continuer à soutenir efficacement ces initiatives.

divers en fonction des spécificités du territoire, qu'elles soient géographiques, économiques... En Ardèche, selon leur localisation, les acteurs culturels peuvent par exemple avoir des contraintes de circulation impactant leurs activités, mais ces contraintes peuvent également devenir des ressources en investissant des espaces atypiques et préservés.

Les lieux d'art doivent être soutenus, et les collectivités territoriales jouent un rôle important en tant que partenaires pour les accompagner dans leur fonctionnement.

C'est ce maillage territorial qui permettra

aussi aux artistes d'avoir des interlocuteurs au quotidien sur leur territoire. **Il faut arriver à trouver un modèle qui fonctionne pour les arts visuels**, comme c'est le cas pour les autres secteurs artistiques. Dans cette optique, des dynamiques doivent être créées notamment en matière d'éducation artistique et culturelle. Il faut pour cela abandonner le fonctionnement en silos propre à nos collectivités pour favoriser une démarche intersectorielle qui permettra de continuer à soutenir efficacement ces initiatives. **C'est dans ce sens que le Département investit les enjeux culturels de façon transversale avec d'autres politiques publiques comme les solidarités.** Il existe des pistes de développement à investir par les arts visuels. Tout est à (ré)inventer, et des journées comme celle d'aujourd'hui nous aident à imaginer de nouveaux modèles.

INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS

Bruno Yvonnet,
directeur des
Pratiques Amateurs
de l'École nationale
supérieure des
beaux-arts (ENSBA)
de Lyon

Voir le site de l'ENSBA : www.ensba-lyon.fr

Voir le site des Pratiques Amateurs :
<https://amateurs.ensba-lyon.fr/>

Dans les années 1960, l'École des beaux-arts de Lyon s'est divisée en deux : d'une part l'école d'arts appliqués, de l'autre l'école des beaux-arts qui englobait les pratiques amateurs, on disait alors les cours du soir. En 2006, Yves Robert a été nommé directeur de l'**École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) de Lyon** avec pour mission de réunir les deux structures.

Dans les années 1980, j'ai été recruté pour donner des cours de dessin en cours du soir dans l'une des six écoles municipales de dessin de Lyon, qui proposaient plusieurs disciplines : le dessin en ronde bosse, la peinture, le modèle vivant, la sculpture et le dessin d'architecture. Les professeurs pouvaient

intervenir sur chacune des disciplines, ils étaient interchangeables. Quand l'idée d'intégrer les pratiques amateurs à l'école des beaux-arts a été avancée, j'ai proposé à la DRAC Rhône-Alpes et au directeur, Yves Robert, **un projet de développement des cours du soir en modifiant les règles et l'organisation interne.** Il s'agissait d'**orienter le recrutement vers les artistes**, et plus particulièrement les jeunes artistes issus des écoles d'art de la région, **pour leur permettre d'intégrer le monde professionnel et les encourager à rester dans la région.** Nous recherchions des jeunes artistes qui ne venaient pas par défaut, mais qui au contraire prenaient en compte les notions de participation et de public dans leurs pratiques artistiques. Contrairement aux années 1980 où les professeurs étaient interchangeables, **chaque professeur conçoit maintenant son cours en fonction de ses propres recherches.** De plus, les artistes sont prioritaires. Ainsi, les cours peuvent être déplacés en fonction de leur activité artistique (exposition, résidence, intervention...). Lorsqu'un artiste arrête d'enseigner son cours n'est pas forcément

Il s'agissait d'orienter le recrutement vers les artistes, et plus particulièrement les jeunes artistes issus des écoles d'art de la région, pour leur permettre d'intégrer le monde professionnel et les encourager à rester dans la région.

remplacé mais peut être déplacé. Chaque artiste a sa propre sensibilité et propose une expérience qui lui est propre.

L'intérêt des pratiques amateurs, outre l'apprentissage des techniques artistiques, c'est de permettre une ouverture sur l'art moderne et contemporain.

Voir le site de l'Académie de Lyon : www2.ac-lyon.fr

Voir le site de l'Académie de Clermont-Ferrand : www.ac-clermont.fr

Voir le site de macSUP : www.macsup.fr

Voir le site des Subsistances : www.les-subs.com

Actuellement, **800 à 850 personnes sont inscrites** pour un module de 3h par semaine sous la houlette d'un ou d'une artiste, puis le reste de la semaine se fait en atelier d'accès libre. Les amateurs peuvent changer gratuitement d'atelier s'ils le désirent, en fonction de leurs envies et de leurs affinités avec les professeurs. Nous insistons auprès des participants pour qu'ils soient assidus et suivent les préconisations des intervenants, en particulier pour les artistes amateurs qui exposent afin **d'éviter que les cours ne se transforment en un lieu de production privé**. Ils ont le choix entre un grand nombre de disciplines : dessin, peinture, gravure, modèle vivant, illustration, photographie, écriture, sculpture...

L'intérêt des pratiques amateurs, outre l'apprentissage des techniques artistiques, c'est de permettre une ouverture sur l'art moderne et contemporain. Les artistes qui interviennent sont confrontés à des personnes éloignées de certains codes du monde des arts visuels et doivent s'adapter. Inversement, pour les élèves, le fait d'être confrontés à un artiste qui cherche à accomplir sa carrière artistique facilite cet échange. Les participants peuvent parfois être déstabilisés par les travaux qui leur sont proposés, s'attendant à des propositions plus classiques.

Nous avons la chance d'être soutenus par la direction de l'École nationale supérieure des beaux-arts. Par ailleurs, la présence des **Subsistances** sur le site de l'ENSBA, permet une ouverture vers le spectacle vivant.

Les pratiques amateurs s'adressent à d'autres publics et nous avons longtemps travaillé en tant que partenaire du **dispositif « Enfance Art et Langages »** qui **organisait des résidences d'artistes dans des écoles maternelles**. Nous recrutons des artistes pour les résidences et nous participions à faciliter la mise en relation entre les artistes-intervenants, l'Éducation nationale et les équipes enseignantes. Malheureusement le dispositif s'est arrêté. Nous avons participé au **dispositif « Workshop en lycée professionnel » initié par le Rectorat de Clermont-Ferrand**. **Il permet à des artistes de réaliser une œuvre**, en collaboration avec les lycéens, **lors d'une résidence de cinq jours dans un établissement professionnel et technique**. Nous avons également participé au **projet macSUP initié par le Musée d'art contemporain de Lyon, un programme universitaire et artistique qui réunit le musée, des artistes et quatre établissements d'enseignement scientifique**. La participation des étudiants donne droit à des crédits dans leur cursus universitaire.

L'ENSBA Lyon propose, en plus de son cursus, **une classe préparatoire et donc les pratiques artistiques amateurs**. En complément de la classe préparatoire, les PAA organisent le **parcours préparatoire qui s'adresse à des jeunes en terminale ou bien à des étudiants dans d'autres filières qui désirent se préparer à des études supérieures dans l'art**. Les cours se déroulent les soirs et le samedi matin, pour un montant total de 400€. Nous avons monté, avec la mission insertion culture, un dispositif qui permet à des jeunes d'intégrer le parcours préparatoire gratuitement, lorsqu'ils sont présentés par des missions locales. Les jeunes peuvent intégrer le parcours sans avoir le bac. Des dérogations existent ensuite pour l'accès en écoles d'art.

Antoine Abel,
 artiste et Président
 de La Nouvelle
 Manufacture

Voir le site de La Nouvelle Manufacture :
www.lanouvellemanufacture.org

Je suis artiste-plasticien et pour faire écho à l'intervention précédente, je suis entré à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM) sans avoir le bac. Il est important que cette situation puisse se généraliser dans les écoles d'art. Il y a cinq ans, j'ai créé un lieu avec ma compagne, **La Nouvelle Manufacture** à Saint-Martin-de-Valamas. **Nous avons choisi de nous y installer pour avoir la liberté de monter notre projet dans un espace où il n'y avait pas d'offre culturelle et artistique.** Nous étions face à un public potentiel qui était plein de certitudes par rapport aux arts plastiques, créant un mur presque infranchissable entre eux et nous. **Notre objectif était d'arriver à briser ces préjugés et ces murs en développant une médiation adaptée à ce lieu et à ce public.**

Avant qu'il y ait une pratique il faut arriver à tisser un lien avec des gens qui n'ont pas de rapport particulier avec les arts plastiques.

Voir le site du festival de dessins :
www.lanouvellemanufacture.org

Avant qu'il y ait une pratique il faut arriver à tisser un lien avec des gens qui n'ont pas de rapport particulier avec les arts plastiques. Nous avons développé une programmation jeune mais professionnelle, pour pouvoir tisser des liens avec des personnes qui n'avaient jamais vu d'exposition, pour qui cela paraissait obscur ou élitiste et qui n'ont pas forcément demandé à ce qu'on leur transmette quelque chose. Face à cette situation, nous avons décidé de créer un événement, un **festival de dessins** qui permet d'inviter des dessinateurs professionnels qui ne sont pas forcément dans le secteur de l'art contemporain. Les professionnels sont invités à se mêler, à échanger avec le public et à les amener à participer à des ateliers de pratiques artistiques, en quelque sorte des pratiques amateurs. **Contrairement aux pratiques amateurs de l'ENSBA les personnes ne font pas le choix de s'inscrire à quelque chose, nous venons à elles en leur proposant des pratiques artistiques.** Au fil des années, l'événement est devenu très familial avec un public qui se régénère tous les ans. Les parents amènent leurs enfants pour qu'ils fassent du dessin mais le challenge pour nous est d'arriver à embarquer

les parents dans l'aventure pour qu'ils pratiquent également. Nous avons un public fidèle, qui revient chaque année pour faire du dessin et rencontrer de nouvelles personnes, créant ainsi du lien entre le public mais aussi avec les professionnels du festival.

Durant l'année, La Nouvelle Manufacture ne propose pas de cours de pratiques amateurs, du fait d'un manque de moyens, en particulier humains. L'équipe se résume à une salariée, et deux services civiques. J'interviens régulièrement dans le cadre scolaire. Un lien particulier se crée puisque je fais face à un groupe de personnes qui n'ont pas demandé à être là, dans le cadre d'une rencontre plus ou moins forcée. **Cela correspond à ma vision de la pratique amateur, qui se distingue de celle présentée par Bruno Yvonnet, à savoir une personne qui non seulement n'a pas choisi de venir mais qui n'a pas choisi non plus de pratiquer.** Il faut arriver à profiter de ce moment d'échange pour créer une ouverture sur les arts plastiques et la culture en général. Nous multiplions ces interventions, notamment dans le cadre de la convention territoriale de l'éducation artistique et culturelle, qui servent notre objectif, à savoir ouvrir la population aux arts plastiques. Il s'agit également d'une source de financement supplémentaire pour les artistes, et dans notre cas pour l'association.

La Nouvelle Manufacture est conventionnée avec le Département de l'Ardèche et la Communauté de communes, et bénéficie de subventions. L'association s'autofinance à travers ces interventions en milieu scolaire, et ses activités propres. Il y a environ deux ans, nous avons ouvert un café culturel au sein de l'espace d'art, pour créer une nouvelle source de financement et parce que nous étions souvent sollicités par d'autres formes d'art comme le spectacle vivant. Désormais, l'espace d'art accueille 4 expositions par an, mais aussi des spectacles avec le café culturel. **Cette double activité permet de croiser les publics et de toucher plus facilement les personnes qui ne se tournent pas forcément vers les arts plastiques.** Nous profitons des concerts pour mettre en place des actions pour les inviter à découvrir l'exposition.

DISCUSSIONS ENTRE LES PARTICIPANTS

En introduction de cette journée, les participants ont voulu clarifier **le sens donné aux pratiques amateurs, qui peuvent désigner des activités pratiquées pour le plaisir à des fins personnelles. Ces pratiques ne sont pas à confondre avec les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) qui se destinent plutôt à un public scolaire.** Les pratiques amateurs sont destinées à un apprentissage, tandis que les pratiques proposées dans l'EAC relèvent plutôt d'une expérimentation sensible d'une discipline artistique en vue d'une sensibilisation à l'art. Les objectifs sont différents.

Voir le site de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes : www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

La DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes développent une **plateforme numérique qui cherche à mettre en œuvre les trois piliers définis dans la Charte de l'éducation artistique et culturelle, à savoir connaître, rencontrer et pratiquer.** Cette plateforme s'adresse à l'ensemble des acteurs liés à l'EAC : du professionnel de la petite enfance jusqu'à l'animateur d'EHPAD en passant par l'enseignant ainsi que les structures culturelles et les artistes qui sont au cœur de ces projets, toutes disciplines confondues et enfin l'État et les collectivités publiques à tous les échelons.

La création de cette plateforme fait écho à une priorité gouvernementale donnée à la jeunesse et à la volonté que 100% des jeunes rencontrent un parcours d'éducation artistique et culturelle qui soit cohérent et structuré. **Celui-ci doit leur permettre de rencontrer les arts tout au long de leur vie à l'école, mais aussi en dehors.** Le désir d'amplifier les actions d'EAC nécessite de renforcer la mise en réseau et les échanges entre les acteurs, de mettre en place un observatoire des actions sur les territoires, de produire des ressources, etc. C'est pour répondre à ces besoins que ce projet de plateforme a été mis en place.

Il s'agit d'un projet innovant, puisqu'à l'heure actuelle il n'existe pas d'équivalent dans les autres régions, qui suit une

démarche expérimentale et évolutive. La plateforme regroupera plusieurs ressources : des annuaires d'acteurs et de structures culturelles, la diffusion de bonnes pratiques et de technologies, le partage d'expériences, etc. Plusieurs espaces seront proposés aux acteurs : un espace de collaboration, de travail pour faciliter les échanges entre acteurs et avec les partenaires financiers, d'observatoire avec la mise en avant des projets et des données liées. **La plateforme doit tendre vers une exhaustivité de tous les projets qui existent sur les territoires, de manière à avoir une vision globale, de renforcer les liens avec les lieux d'intervention et de valoriser toutes ces actions. La plateforme vise également à mener une veille permanente sur les ressources déjà existantes.** Il y a eu un premier recensement de ressources potentielles pour pouvoir alimenter la plateforme, mais cela implique un travail d'animation et de veille documentaire pour identifier ces ressources.

Il serait pertinent de faire des liens entre cette plateforme consacrée à l'EAC et une plateforme de ressources et de communication pour les arts visuels qui a été plébiscitée par les participants des groupes de travail de [Panorama]. Dans la même lignée que la plateforme EAC, **les acteurs désirent créer une méta-base qui regrouperait les actions et projets d'EAC et de pratiques amateurs existantes sur les territoires, avec des sous-parties pour permettre le croisement des données et des problématiques.** Sa création pose la question de son animation et de son fonctionnement, au-delà de la question de l'investissement comme outil. **Les participants pointent le fait qu'il existe une grande pluralité de configuration au sein des lieux d'art, compliquant la mise en place de dispositifs de pratiques amateurs en interne et leur valorisation à l'échelle régionale.**

Une étude menée par le Département de l'Isère sur les pratiques amateurs a révélé qu'il existait un grand nombre de petites structures sur son territoire

qui menaient des actions à des échelles réduites. Dès lors, **se pose la question de la constitution de pôles structurants sur cette problématique qui s'accompagne d'une professionnalisation des équipes.** Parallèlement, si les centres d'art proposent des activités de pratiques artistiques ou d'EAC, elles sont souvent ponctuelles et en lien avec une exposition. Le renforcement de ces structures apparaît nécessaire pour qu'elles puissent mener des missions qui s'ajoutent à la diffusion de l'art contemporain. **La structuration de ce réseau apparaît essentielle pour pouvoir recenser, diffuser et valoriser le travail mené par les structures, sans compter les artistes qui proposent des ateliers de pratiques artistiques sur les territoires et qui sont peu visibles.**

Certains participants ont le sentiment qu'un fossé se creuse entre les pratiques amateurs et la pratique des artistes professionnels. Les collectivités demandent de plus en plus aux lieux d'art d'exposer des artistes professionnels, d'avoir une programmation sélective sur la qualité des artistes, et d'exposer des artistes extérieurs au département ou à la région. Les artistes du département se retrouvent moins exposés parce qu'ils peuvent être considérés comme moins professionnels. Le lien avec les amateurs est difficile parce qu'il est compliqué pour certaines structures de les exposer, alors qu'elles sont des lieux de diffusion.

L'éducation artistique et culturelle occupe une place de plus en plus importante sur les territoires, en particulier ruraux, et vise à faciliter la pratique de l'art, quelle que soit sa forme. **Il est intéressant de s'interroger sur la pérennité des actions mises en place dans le cadre de l'EAC afin d'éviter d'être dans une approche à court terme.** Il faut arriver à entretenir au quotidien la pratique artistique dans la population, initiée par l'EAC. Les lieux d'art d'un territoire, à l'échelle d'une commune, d'une intercommunalité voire d'un département, pourraient s'associer pour imaginer des projets qui viendraient prendre la suite des actions organisées dans le cadre de l'EAC, en particulier pour les pratiques amateurs.

Les collectivités territoriales impliquées dans l'EAC recherchent toujours un équilibre entre une dynamique qui fonctionne avec des propositions correspondant aux attentes des habitants et ouvrir le champ des possibles en travaillant sur de nouvelles thématiques ou esthétiques. La pérennisation des actions peut passer par la mise en place d'un **Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC)** qui s'adresse aux enfants durant leurs différents temps de vie (scolaire, périscolaire et extrascolaire) et qui vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Les PLEAC se développent de plus en plus sur les territoires, en complément des actions d'EAC à destination de tous les publics. Il est important de rappeler qu'une grande partie des actions d'EAC sont organisées sur une période longue, de deux à trois ans, qui peut être renouvelée.

Du fait de la grande multiplicité des propositions d'ateliers et de cours de pratiques amateurs sur les territoires, **il apparaît essentiel d'identifier l'existant et les acteurs concernés.** Les structures-ressources d'un territoire, en coopération avec les collectivités territoriales, pourraient fédérer les acteurs des pratiques amateurs à l'échelle locale, tout en faisant remonter l'information à l'échelle régionale sur une plateforme numérique. Cette centralisation d'informations permettrait d'avoir une vision globale de l'offre en région pour les pratiques amateurs, tout en favorisant une mutualisation de ressources et d'informations. Une meilleure connaissance des acteurs faciliterait la création de pôles locaux dédiés aux pratiques amateurs en associant plusieurs champs artistiques (poterie, céramique, peinture, etc.).

Les participants pointent le déséquilibre qui existe dans la répartition des projets d'EAC entre les secteurs culturels. Les projets arts visuels sont beaucoup moins nombreux que ceux du spectacle vivant, de la danse ou du livre. **Cette valorisation des projets arts visuels doit passer par une plus grande sensibilisation et formation des coordinateurs de l'éducation artistique et culturelle.** Ils ont pour rôle de faciliter la mise en lien entre les structures qui participent aux

projets, ou au contraire d'aller proposer à des structures d'intégrer les projets. Les coordinateurs doivent être informés des projets arts visuels déjà existants sur les territoires et sensibilisés à la présence et à la valeur des arts visuels sur les territoires.

L'éducation artistique et culturelle pourrait être un levier pour favoriser l'insertion des jeunes diplômés des écoles d'art de la région dans le milieu professionnel.

Dans le cadre de la mise en place de projets en faveur des pratiques amateurs, un partenariat pourrait être créé avec les écoles d'art pour faire intervenir les diplômés dans les stages. Celles-ci pourraient proposer une sélection d'artistes diplômés à un jury de structures culturelles, qui choisirait les artistes qui interviendraient dans les stages organisés par ces mêmes-structures. Cette relation de « compagnonnage » entre l'artiste,

l'école d'art et les structures culturelles est importante car elle permet à l'artiste de rester dans sa démarche de création, tout en étant accompagné par une structure culturelle pour interagir avec un public local. L'intervention de l'État et des collectivités territoriales, à travers les crédits de l'éducation artistique et culturelle, pourrait permettre le lancement de tels projets, voire leur pérennisation à long terme.

Dans certains territoires, l'EAC a permis d'enclencher des dynamiques intéressantes sur un territoire qui, à l'origine, ne s'était pas positionné sur les arts visuels. L'implication des acteurs dans ces actions, l'intérêt et la plus-value des actions entraînent des décisions politiques favorables, notamment dans le cadre des fonctionnements de ces structures.

Il est essentiel que les arts visuels soient associés plus étroitement aux actions d'EAC.



PROPOSITIONS

1

IDENTIFIER LES STRUCTURES RESSOURCES POUR LES PRATIQUES AMATEURS

La plateforme numérique régionale permettrait de recenser ces structures sur les territoires en vue de les valoriser

2

FORMER LES COORDINATEURS DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Organiser des temps de rencontres au sein des inter-communalités pour les sensibiliser à la présence des arts visuels sur les territoires.

3

FACILITER L'INSERTION DES ÉTUDIANTS ET DES JEUNES DIPLÔMÉS

Travailler avec les écoles d'art de la région pour faciliter l'insertion à travers les projets d'éducation artistique et culturelle en s'appuyant sur les structures culturelles du territoire.

4

ASSURER LA CONTINUITÉ DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Déterminer et renforcer les moyens de développer l'éducation artistique et culturelle sur tous les territoires.

LISTE DES PARTICIPANTS – GROUPE DE TRAVAIL N°4 – TRANSMISSION & FORMATION

- Antoine Abel, artiste et Président de La Nouvelle Manufacture
- Dominique Aussage, artiste
- Isabelle Bertolotti, directrice du Musée d'art contemporain de Lyon et Présidente de l'ADÉRA-Association des écoles supérieures d'art et de design Auvergne-Rhône-Alpes
- Christian Bontzolakis, président du Château et Jardins du Pin
- Élisabeth Bourget, chargée de mission, Agence pour le développement des métiers d'art
- Mireille Cluzet, chargée des publics, Galerie d'Exposition du Théâtre de Privas
- Helena De Jong, coordinatrice, Le Groupe d'Art Contemporain (GAC) d'Annonay
- Clothilde Deparday, conseillère action culture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- Favrie Tassadite, responsable, Musée des Vans
- Jonathan Ferrara, chargé de médiation, La Halle de Pont-en-Royans
- Jean-Luc Gaillard, chef de service adjoint, Développement, actions culturelles et coopération, Département de l'Isère
- Julie Glotz-Terrier, chargée de production, Le Sentier des Lauzes
- Éléonore Jacquiau-Chamska, chargée de mission Partage des Eaux, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
- Bastien Joussaume, artiste
- Pascale July, Association Vivante Ardèche
- Christine Laflorentie, responsable, Château-Musée de Tournon
- Anaïs Morand, cheffe de service TAAT, Département de l'Ardèche
- Cyrille Noirjean, directeur d'URDLA et Président d'AC//RA
- Clémentine Pernot, chargée de mission patrimoines et art contemporain, Département de l'Ardèche
- Olivier Pévèrelli, vice-président à la Culture et au Patrimoine du Département de l'Ardèche
- Julie Pourchet, chargée de production de projets, le MAGASIN des horizons
- Salomé Sieurac, service civique, La Nouvelle Manufacture
- Aude Thierry, coordinatrice de l'information et des Labos Culture, Département de l'Ardèche
- Bruno Yvonnet, directeur des Pratiques Amateurs de l'École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) de Lyon